

Créteil, le mardi 24 novembre 2015



DECLARATION A&I - UNSA

CAPA DU 24 NOVEMBRE 2015

A&I - UNSA souhaite en tout premier, partager la douleur de tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin par les attentats récents.

Dans les établissements, le climat est pesant. Dans certains, l'ambiance est très difficile, suite au fait qu'il manque un professeur à l'appel, assassiné au Bataclan ou que des personnels ou élèves soient touchés directement par la perte d'un de leurs proches. Des équipes de direction sont confrontées à des situations difficiles à gérer (pleurs d'agents, angoisses, peurs ...).

A&I - UNSA soutient ces collègues et apporte toute son aide dans la gestion de ces situations.

Pour revenir à l'ordre du jour de la CAPA, consacrée essentiellement aux tableaux de réductions d'ancienneté, nous voudrions connaître si ce dossier sera supprimé des CAPAS, comme pour le corps des AAE, n'étant qu'une opération administrative si on suit une règle sans y déroger.

Concernant le RIFSEEP, nous rappelons avant tout que l'UNSA a voté contre ce nouveau régime indemnitaire au Conseil Supérieur de la Fonction Publique, et qu'il s'est abstenu en CTM. Nous rappelons fermement notre exigence d'aboutir à l'équité indemnitaire interministérielle partout et pour tous.

Nous demandons un CIA de 5% maximum pour tous les corps,

Nous demandons que cesse la discrimination faite aux personnels logés en EPLE. Le traitement des fonctionnaires en EPLE est particulièrement inégalitaire puisque seuls les personnels de l'AENES voient leur régime indemnitaire limité.

Pour la prime REP et REP+, le constat de ce nouveau régime indemnitaire est une perte dans le calcul des pensions. En effet, cette indemnité ou prime remplace des points de la NBI, intégrés dans le calcul de la pension, étant dans l'indiciaire. Travailler en REP ou REP+ est loin d'être une sinécure.

Sur le plan des requalifications annoncées par Madame la Ministre le 13 novembre 2014, le contingent supplémentaire pour les SAENES de 300 postes de B en A, étalé sur 3 ans est-il mis en œuvre au sein de notre académie ?

A&I - UNSA, sur le plan national, a demandé à Madame la ministre de faire appliquer sa décision.

Autre demande :

Est-il possible d'obtenir un point sur le CET (compte épargne temps) ? Des collègues en EPLE auraient essayé un refus de l'obtenir.

Pour conclure, nous remercions les services du rectorat et surtout M. Cuisset et Mme Poenot pour leur disponibilité à recevoir et suivre des collègues en grande difficulté.

Fait le 24 novembre 2015.

M. Dhaisne Eric

Coordinateur des commissaires paritaires représentant A&I - UNSA